

MAIRIE D'ANAIS

PROCES-VERBAL

DE LA

Séance du Conseil Municipal

Session ordinaire

du 13 04 2022

Séance du Conseil Municipal du 13 Avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 13 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire. La séance s'est déroulée dans la salle « l'Ancien Grenier », sous la présidence de Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 03/03/2022.

Présents :

Messieurs : AUPETIT Philippe - GILLET Serge - GIRAUD-BERNARD Éric – HAMON Vincent - MORANGE Alain - Mr MOUNIER Thomas

Mesdames : BOUTENEGRE Marie-Cécile – CHAPELAS Bernadette - DUMAS Bernadette – PELOQUIN Josiane - PERRET Claudine - PRESSET Ghislaine.

Absents excusés : **Mr PUJOL Vincent a donné pouvoir à Mme PELOQUIN Josiane**

Absents : **Mr CHARBONNIER Dimitri**

Secrétaire de séance : **Mme DUMAS Bernadette**

Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD Maire ouvre la séance à 20H05, le quorum étant atteint.

Le Procès-Verbal de la séance du jeudi 10 mars 2022 contient une erreur dans le paragraphe « Participation SIVOS-ATAV ». La part par enfant est de 3350€ (et non 3500€). Approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Adhésion à l'ATD16 ;
- Vote du Budget Principal 2022

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- **Adhésion ATD 16**

Le service de maintenance des logiciels informatiques Berger Levraut est délégué à l'ATD 16. Il convient donc que la Commune adhère à l'ATD16 pour ses missions optionnelles : assistance logiciels, accès centrale achat etc...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- **Approbation du Compte de Gestion 2021**

Le compte de Gestion a été transmis par la Trésorerie.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte de Gestion 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Approbation du Compte Administratif 2021**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2021

Mr le Maire sort de la salle.

Mme CHAPELAS Bernadette, doyenne de l'assemblée demande au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Affectation des Résultats**

Le Compte Administratif 2021 présente le résultat suivant :

Excédent fonctionnement 2021	623 309,65 €
Excédent reporté	2 398 593,61 €
Excédent clôture fonctionnement	3 021 903,26 €
Excédent investissement 2021	15 638,35 €
Reste à Réaliser (RAR)	- 731 042,06 €
Besoin de financement	715 403,71 €

Cette somme est à affecter en recettes d'investissement au compte 1068.

Excédent à reporter en fonctionnement = 2 306 499,55 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Vote des taux impôts locaux 2022**

	Rappel des taux 2021	Recettes prévisionnelles
TFB	35,21%	380 620,00 €
TFNB	36,06 %	12 260,00 €
CFE	23,13 %	219 249,00 €
	Total	612 129,00 €

Mr le Maire propose de reconduire ces taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Budget Principal 2022**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal la proposition du Budget 2022.

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	3 481 477,55 €
RECETTES	1 174 978,00 €
+ EXCÉDENT REPORTÉ	2 306 499,55 €
	3 481 477,55 €

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES *	1 116 180,35 €
RECETTES	790 369,71 €
+ VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	310 172,29 €
/s Total	1 100 542,00 €
+ EXCÉDENT REPORTÉ	15 638,35 €
Total	1 116 180,35 €

* Les dépenses d'investissement comprennent les opérations suivantes :

- 164 – Réserve incendie : 60 000,00 €
- 165 – Vestiaires stade : 565 889,80 €
- 166 – City Stade + Skate Park + Cheminement / Parcelle : 180 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Subvention Cyclo sportive LA PAUL POUX et Championnat Départemental du Cyclisme UFOLEP**

La Team Cyclo Anais a demandé par courrier une aide financière pour la bonne marche de ces deux projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 3 000 € pour ces manifestations.

- **Subventions et cotisations 2022**

SUBVENTIONS	Rappel 2021	Décision 2022
AIPE	300 €	300 €
ADAPEI	50 €	50 €
AGEF Tempo	-	-
APE Collège St Amant	50 €	50 €
TELETHON	50 €	100 €
APF France Handicap	50 €	50 €
Cercle Jeunes Montignac	100 €	100 €
Chante Boixe	50 €	50 €
EIDER	50 €	50 €
Gym Détente Anais	500 €	800 €
France ADOT	100 €	100 €
Ligue Contre Cancer	50 €	100 €
MFR	50 €	50 €
Prévention Routière	-	50 €
RASED	1 € / Enfant	43 €
Sanctuaire des Plumes	-	
Secours Populaire	100 €	100 €

COTISATIONS 2022	Montant
A.M.F	277 €
A.M.R.F	60 €
TED 16	56 € + 19 € = 75 €

QUESTIONS DIVERSES

- **Emplois d'été :**

La Commune n'a pas réceptionné d'autres demandes.

Les congés d'été des agents ont été prévus :

Agents	Congés
Corinne ZOCCARATO	- Du 10 juillet 2022 au 23 juillet 2022 - Du 22 août 2022 au 27 août 2022
Stéphane CUABOS	- Du 1 ^{er} août 2022 au 20 août 2022
Christophe CHAMOULAUD	- Du 11 août 2022 au 12 août 2022 - Du 22 août 2022 au 31 août 2022
Messaline OZANNEE	- Du 25 juillet 2022 au 20 août 2022

Les contrats des saisonniers seront prévus :

Saisonniers	Présences
Lucas GUILLEMARD	- Juin 2022
Pierrick PELLET	- Juillet 2022
Quentin DECLIDE	- Août 2022
Lino PETITJEANIN	- Août 2022

- **Le branchement de l'eau au cimetière sera effectué jeudi 14 avril 2022.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40.